

Développer une activité d'accueil sur sa ferme

Objectifs de la formation

Connaître la réglementation en vigueur et les étapes de création d'une activité d'accueil (social, touristique, vente directe, ...) à la ferme.

Enjeux

Diversification

Pré-requis

Avoir un projet d'accueil à la ferme

Déroulé

2 jours en salle et une matinée de visite d'un lieu mettant en place de l'accueil à la ferme.

Infos complémentaires



Durée de la formation 2,5 jour(s)
Date limite d'inscription 07/10/2020

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA
Porteurs de projet : 60€/jour soit 150 €
les 2,5 jours

Plus de renseignements

Audrey Boussaoud
contact@adear32.fr
ADEAR du Gers
Repas partagé

Dates, lieux et intervenants

14 oct 2020 56 avenue des Pyrénées
09:30 - 17:30 (7hrs) 32000 Auch

15 oct 2020 56 avenue des Pyrénées
09:30 - 17:30 (7hrs) 32000 Auch

22 oct 2020 Lieu à définir (ferme du Gers)
09:30 - 12:30 (3hrs) 32000 Auch

Thierry Blanchard, formateur du Comité
Départemental du Tourisme Destination Gers (CDT
Gers)
Armand Marguerite, formateur d'Accueil paysan
Occitanie

Armand Marguerite, formateur d'Accueil paysan
Occitanie

Charleyne Barthomeuf, formatrice à l'ADEAR du Gers
Agriculteur.trice intervenant.e à définir

Partenaire(s)



Financeur(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))